

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

Date de convocation :

15/09/2026

Date d'affichage :

15/09/2026

Numéro : 61/2026

Le 21 septembre 2026, à 18 heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, Maire.

Présents : Bernard DELBRUEL, Yves MONTEILLET, Françoise CHINCHOLLE, Olivier LEBRUN, Patrizia DRY, Martine DELEUZE, Christian DUMAY, Laurent JEANNIN, Franck GARRIC, Liliane ESPIE, Robin COT, Patricia COMBETTES, David POUTRAIN, Carole SEGURA, Maxime FONTANILLE, Bénédicte LEYMARIE, Ghislain PELLIEUX, Claudette ROUQUETTE-BAULES, Alain CANAC, Jérôme SABRIE, Jean-Claude RAFFANEL,

Absents excusés représentés : Nassera ABADLIA (Bernard DELBRUEL), Francis ALARY (Yves MONTEILLET), Laurence GUIRAUD (Patrizia DRY), Inès LEBAILLY (Martine DELEUZE), Sophie SANCHEZ (Alain CANAC).

Absents excusés non représentés : Denis ROUQUETTE

Absents non excusés non représentés :

Secrétaire de séance : Yves MONTEILLET

DISPOSITIFS « ÉCOLE ET CINEMA » ET « MATERNELLE AU CINEMA » – CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA COMMUNE ET CONVENTION AVEC MÉDIA-TARN

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les dispositifs « École et Cinéma » et « Maternelle au Cinéma » constituent des actions d'éducation artistique et culturelle permettant aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de découvrir des œuvres cinématographiques dans le cadre d'un parcours pédagogique adapté.

Ces dispositifs ont pour objectif de sensibiliser les élèves à la création cinématographique, de développer leur éducation à l'image et de favoriser leur accès à une culture artistique et cinématographique diversifiée.

Dans le département du Tarn, la coordination de ces dispositifs est assurée par MÉDIA-TARN, en partenariat avec les différents acteurs institutionnels concernés.

Les écoles de Lescure-d'Albigeois participant à ces dispositifs, il convient de renouveler le partenariat avec MÉDIA-TARN pour l'année scolaire 2026/2027.

À cet effet, une convention de contribution financière municipale définit les conditions de participation de la Commune aux dispositifs « École et Cinéma » et « Maternelle au Cinéma », ainsi que les modalités administratives et financières de leur mise en œuvre.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de cette convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu la convention de contribution financière municipale relative aux dispositifs « École et Cinéma » et « Maternelle au Cinéma » proposée par MÉDIA-TARN pour l'année scolaire 2026/2027,
- Vu l'intérêt culturel et pédagogique de ces dispositifs pour les élèves des écoles de Lescure-d'Albigeois,
- Considérant la volonté de la Commune de poursuivre sa participation à ces actions d'éducation artistique et culturelle,
- Considérant qu'il convient, à cette fin, d'approuver la convention fixant les modalités de participation de la Commune,
- Considérant l'exposé ci-dessus,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **APPROUVE** la participation de la Commune de Lescure-d'Albigeois aux dispositifs « École et Cinéma » et « Maternelle au Cinéma » au titre de l'année scolaire 2026/2027.

- **APPROUVE** les termes de la convention de contribution financière municipale qu'annexée à la présente délibération.
- **APPROUVE** la participation financière de la Commune selon les conditions et modalités prévues par ladite convention.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération ainsi que tout document nécessaire à son exécution.
- **DIT** que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération sont inscrits au budget communal.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire
Bernard DELBRUEL



Le Secrétaire de séance
Yves MONTEILLET

A black ink signature of Yves MONTEILLET.